|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  | | | Genève, le 8 octobre 2020 | |
| Réf.: | **Circulaire TSB 274**  GCNT/BJ | | – Aux administrations des États Membres  de l'Union;  – aux Membres du Secteur UIT-T;  – aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;  – aux organisations régionales de l'UIT (APT, UAT, CEPT, CITEL, Ligue des États arabes/ASTeam, RCC);  – au Secrétaire général de l'UIT;  – au Directeur du Bureau des radiocommunications;  – à la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;  – aux Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;  – aux Présidents des Groupes régionaux des Commissions d'études de l'UIT-T;  – au Président du Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T | |
| Tél.: | +41 22 730 6311 | |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 | |
| Courriel: | [tsbtsag@itu.int](mailto:tsbtsag@itu.int) | |
| Web: | [https://itu.int/go/t/irc](https://www.itu.int/go/t/irc) | |
| **Objet:** | **Seconde réunion interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20, en mode virtuel, 8 janvier 2021** | | | |

Madame, Monsieur,

Compte tenu de la situation liée au COVID-19, notamment des restrictions actuelles applicables en Suisse en ce qui concerne la limitation du nombre de participants ainsi que des restrictions en matière de voyages internationaux, j'ai l'honneur de vous inviter à la seconde réunion interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20 organisée par l'UIT-T, qui se tiendra sous forme **virtuelle pour une journée seulement, le 8 janvier 2021**, et pour laquelle aucune bourse ne sera accordée.

Cette réunion interrégionale a pour but d'inviter les régions à présenter l'état d'avancement actuel de leurs travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20.

Les régions sont invitées à organiser leurs présentations en trois parties:

1) programme de travail et structure des commissions d'études;

2) méthodes de travail et autres questions connexes (par exemple les méthodes de travail électroniques);

3) consensus dégagé dans le cadre de discussions bilatérales interrégionales, le cas échéant.

Au titre de l'ordre du jour, une discussion pourra être menée au sujet de toute autre question liée à la préparation de l'AMNT-20.

Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés dans l'**Annexe A**.

La réunion s'ouvrira à 12 h 30 (heure de Genève) le 8 janvier 2021. L'inscription est obligatoire (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil consacrée à la [coordination interrégionale en vue de l'AMNT-20](https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/irc/Pages/default.aspx)). Les participants qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'outil de participation à distance.

La 7ème réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications aura lieu sous forme virtuelle du 11 au 18 janvier 2021 compris. Des précisions concernant cette réunion sont disponibles dans la [Lettre collective TSB 7](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-COL-0007).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 8 novembre 2020 | – Soumission des demandes de sous-titrage en temps réel et/ou d'interprétation.  – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-TSAG) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 8 décembre 2020 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil consacrée à la [coordination interrégionale en vue de l'AMNT-20](https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/irc/Pages/default.aspx)). |
| 24 décembre 2020 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du système direct de [publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-TSAG)) |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** et un projetde **calendrier** de la réunion tenant compte, dans toute la mesure possible, du décalage horaire entre les participants à distance figurent respectivement dans les **Annexes B** et **C**.

Les documents temporaires et contributions de cette réunion interrégionale porteront le préfixe "IRM:" dans leur intitulé et pourront être consultés sur la page <https://www.itu.int/md/T17-TSAG-210111/sum> ainsi que sur la page prévue à cet effet <https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/irc/Pages/default.aspx>.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*  Chaesub Lee Directeur du Bureau de la normalisation  des télécommunications | GCNT UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 3

ANNEXE A  
Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-TSAG); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat du GCNT en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil du GCNT.

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, l'interprétation sera assurée si des États Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

INSCRIPTION PRÉALABLE

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil consacrée à la [coordination interrégionale en vue de l'AMNT-20](https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/irc/Pages/default.aspx) **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du nouveau système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

ANNEXE B  
Projet d'ordre du jour de la réunion interrégionale de l'UIT-T

1) Ouverture de la réunion.

2) Point sur les travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20.

3) Présentation des objectifs de la réunion et des résultats attendus par le Directeur du TSB.

4) Présentations des régions concernant l'état d'avancement actuel des travaux préparatoires liés au programme de travail et à la structure des commissions d'études:

a) APT;

b) UAT;

c) CEPT;

d) CITEL;

e) Ligue des États arabes/ASTeam;

f) RCC.

5) Tableau général de correspondance présentant la situation au niveau des organisations régionales.

6) Examen des ensembles de points communs et des domaines nécessitant un prolongement des discussions.

7) Dates des prochaines réunions préparatoires régionales.

8) Objectifs des prochaines réunions virtuelles interrégionales de l'UIT-T par conférence téléphonique en vue de l'AMNT-20.

9) Conclusion.

10) Divers.

11) Clôture de la réunion.

ANNEXE C  
Projet de calendrier de la réunion interrégionale de l'UIT-T

(des séances de groupes ad hoc supplémentaires pourront être organisées; la répartition des   
créneaux horaires est provisoire et pourra faire l'objet de modifications)

|  |  |
| --- | --- |
| Séance N° | Vendredi 8 janvier 2021 |
| **Après-midi 1 (90 min) 12 h 30-13 h 55 (heure de Genève)** | Réunion interrégionale |
|
| **Pause 1 (5 min) 13 h 55-14 h 00 (heure de Genève)** |  |
| **Après-midi 2 (90 min) 14 h 00-15 h 30 (heure de Genève)** | Réunion interrégionale |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_